

La Télécabine de Vercorin devant des choix cruciaux

Nous l'avons déjà écrit en 2008 dans ce même petit journal : même si sa situation financière est tout à fait satisfaisante et que la concession de l'installation de base est encore valable jusqu'en 2016, la Société de la Télécabine de Vercorin doit absolument trouver une nouvelle assise financière et structurelle qui lui permette d'envisager les trente prochaines années avec sérénité.

Certes nos installations auront bientôt fait leur temps, et le moment de les renouveler approche inéluctablement. S'il est de bon ton de mettre la pression en insistant sur la vétusté de la télécabine, les pannes forcément toujours trop fréquentes, ou encore la non-réalisation d'un réseau complet d'enneigement mécanique, la réalité est tout autre. Vercorin a aujourd'hui les remontées mécaniques que lui permet sa structure touristique. Ni plus ni moins !

Notre société encaisserait huit fois plus de recettes, si notre village avait la même structure que Bettmeralp ! Plus près de nous, Télé-Thyon, dont les remontées mécaniques sont à peu près dans le même état d'ancienneté, à une exception près, encaisse 3,5 fois plus que Vercorin avec à peine 1000 lits de plus. Avec ses 2,5 millions de chiffre d'affaires remontées mécaniques, Vercorin est aujourd'hui très pénalisé par son manque de lits marchands.

La réalité est là : nous avons très exactement la même structure touristique que Crans-Montana, souvent décrite comme étant le prototype de station aux lits congelés. Vercorin en est la réplique parfaite à l'échelle 1/10e : 5'000 lits contre 50'000, et un chiffre d'affaires de 2,5 millions, contre 25 millions de l'autre côté de la vallée.

La faute à qui ? A personne. Le serpent se mord simplement la queue : s'il est d'un côté facile d'affirmer qu'avec plus de lits chauds, les remontées mécaniques auraient déjà eu depuis longtemps les moyens de renouveler leur parc d'installations ; d'un autre, il est tout aussi gratuit de clamer qu'avec des installations performantes, les lits seraient mieux occupés et la station plus attractive. Tout le monde a raison. Le

cercle est infernal. Il convient aujourd'hui de le briser.

Quelles solutions pour y parvenir ? Deux conditions semblent absolues : si d'une part, il nous faudra trouver des moyens financiers conséquents, il sera essentiel d'autre part, de pouvoir bénéficier de nouveaux lits chauds. Les besoins sont connus : il faudra disposer de cinq millions de francs en capital-action supplémentaire pour assurer les assises financières de la société. Mais ces fonds nouveaux ne suffiront pas. Il faudra aussi que Vercorin se dote en lits commerciaux complémentaires : entre 300 et 400, qui viabiliseront non seulement les remontées sur le long terme, mais également tous les commerces de la station, et pérenniseront son aventure touristique.

Nouvelle télécabine, enneigement mécanique, remplacement des téléskis de Tracuit et du Mont-Major par un télésiège 4 places : les travaux prévus sont décrits avec précision dans le plan directeur du domaine skiable, déposé il y a deux ans déjà, qui attend toujours son homologation par les autorités cantonales.

Compte tenu des enjeux en cours – l'avenir touristique de Vercorin – l'ac-



tionnariat privé actuel devra quitter son rôle et trouver de nouveaux appuis. Seule une entité a les moyens d'influencer de manière décisive les conditions-cadres qui permettront à notre village de continuer à jouer dans la cour touristique : La Commune de Chalais. Il ne s'agira nullement de renflouer une société déficitaire en perte. Les finances de notre société sont saines et correspondent à la réalité du terrain. En 2016, les anciennes installations seront entièrement amorties, toutes les dettes auront été remboursées et il restera

divers actifs dont un magnifique chalet d'alpage constitué par l'actuel restaurant du Crêt-du-Midi, entièrement payé et amorti lui aussi à cette date.

Il s'agira de créer du neuf, qui fera vivre toute une Commune durant les trente prochaines années. C'est dire si la décision qui sera prise par l'Assemblée primaire de Chalais en avril 2011 sera importante et vitale. Notre souhait est simple : que le choix qui y sera effectué soit le bon, et surtout entièrement assumé.

Eric-Etienne Balet nouveau directeur



Désireux de réorienter sa carrière professionnelle sur un mode plus technique, Christian Bénéat a décidé de quitter notre entreprise à fin novembre 2010.

Nous le remercions vivement pour l'excellent travail accompli durant les douze derniers mois, notamment en matière de remise à niveau technique de nos installations de remontées mécaniques.

Pour le remplacer, le Conseil d'administration a engagé M. Eric-Etienne Balet en tant que nouveau directeur. Originaire de Grimisuat et St-Léonard,

ce dernier a vécu à Sion avant de s'établir domicilier à Bramois. Agé de 48 ans, il est marié et père de quatre enfants. S'il s'est toujours intéressé à œuvrer dans le monde du tourisme. L'occasion ne s'était pas encore présentée, et sa carrière professionnelle s'était plutôt orientée vers le monde des finances et du management.

Economiste de formation, Eric-Etienne Balet est bien connu dans la région où il a notamment occupé les postes de directeur de SODEVAL (Société pour le Développement de l'Economie valaisanne) puis du Centre de Compétences Financières (CCF). Il connaît donc parfaitement les rouages du financement des sociétés. Il a ensuite dirigé la Société Valmed SA à Sion,

avant de créer son propre bureau de consulting économique.

Très actif et polyvalent, le nouveau directeur connaît bien les arcanes de la politique communale, puisqu'il a été le dernier président de la Commune de Mase, avant la fusion de cette dernière au sein de celle du Mont-Noble.

Le nouveau directeur a six ans pour trouver des solutions permettant de pérenniser l'activité de la société pour les trente prochaines années et de maintenir Vercorin dans le giron des villages touristiques qui comptent. Sa formation et sa personnalité en font la personne idéale pour affronter les défis qui s'annoncent. Nous lui souhaitons plein succès.



Deux nouvelles dameuses pour des pistes parfaites

Poursuivant dans sa stratégie de remplacement périodique rapproché de ses dameuses, Vercorin a acquis une toute nouvelle Kaesbohrer 400 pour remplacer un modèle 300 Kandahar datant de 2007. Le remplacement de ses machines tous les trois ans, permet à la société de maintenir son parc de machines au plus haut niveau d'efficacité et de fiabilité, ce qui permet de garantir un entretien des pistes parfait.

Le changement rapide des machines permet également d'en optimiser les coûts. A 4'000 heures d'utilisation, les coûts d'entretien franchissent en effet un palier. Il n'est pas rare de devoir remplacer un train de chenilles ou une pompe hydraulique après trois ou quatre ans. Ce qui provoque souvent une hausse de 30-40% des frais d'entretien, dont la norme est d'environ 35'000.- par année et par machine.

Vercorin a acquis cette année un deuxième véhicule pour assurer le damage de la piste de ski de fond. Une



Prinoth Husky battante neuve remplace ainsi une vieille Käsbohrer 100 datant de plus de dix ans. Cette machine pourra également être dotée d'une cabine amovible permettant de transporter 15 personnes en toute sécurité.

Ce nouveau système rendra d'éminents services au restaurant d'altitude, en cas de vent empêchant le fonctionnement normal de la télécabine. Ces deux machines ont été acquises via leasing.

Brèves

Internet

Vous souhaitez être au courant de toutes les nouveautés de votre station fétiche en primeur? Envoyez-nous vos coordonnées mail et numéro de natel à: marketing@vercorin.net

Publicités pour entreprise

Télévercorin agrandit ses offres de nouveaux espaces de promotion pour votre entreprise. Coussins de protection - panneaux dans les couloirs - intérieur de cabine - etc... De nouveaux supports sont à votre disposition. Vous êtes intéressé? N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées suivantes:

marketing@vercorin.net
T. 079 936 78 05

Vercorin damera la piste de fond jusqu'à Grimentz

Rationalisation oblige, le damage de la piste de fond et de ballade Vercorin - Les Ziettes - Grimentz sera dorénavant assuré par la Télécabine de Vercorin, sur mandat tant de la Commune de Chalais que de la Commune d'Anniviers. Un contrat de six ans a été signé avec cette dernière, ce qui nous a permis d'acquérir une nouvelle dameuse qui assurera

également la liaison avec le village de Saint-Jean.

Deux machines assuraient jusqu'à présent ce travail sur chacune des portions communales, ce qui n'était guère rationnel. Cette nouvelle collaboration démontre l'importance de notre attachement au Val d'Anniviers.

Un bus-navette 4x4 tout neuf

Un bus-navette tout neuf de marque Ford Transit 4x4 a été acquis pour assurer de manière idéale le transport de nos clients entre le Téléphérique et la Télécabine. D'une capacité de 15 places, il remplace l'ancien véhicule dont la fiabilité laissait à désirer. Piloté par Gérard Raymond et Roger Favre, il fonctionnera durant les périodes d'haute saison, mais également les week-ends et les mercredis après-midi.



Il assurera également la liaison entre Chalais et Vercorin en cas d'interruption d'exploitation du téléphérique pour cause de vent.

Enneigement mécanique : Les perches à plein rendement



Les conditions météo aidant, un premier tapis neigeux d'une trentaine de centimètres a été réalisé sur l'ensemble du secteur équipé des nouvelles perches snowstar acquises l'an dernier, soit des Planards à Vercorin. L'achat d'un ventilateur supplémentaire nous a permis d'utiliser de manière optimisée l'eau mise à notre disposition par la Commune de Chalais, soit 35 seconde.

Ceci a été rendu possible par l'engagement à l'année de M. Patrick Berthoud, néviculteur spécialisé, qui nous vient du Jura. Ne reste plus qu'à obtenir l'homologation du Plan Directeur par le Canton du Valais, dossier déposé il y a plus d'une année! Il sera alors possible d'équiper également le secteur Crêt-du-Midi-Sigeroulaz.

Prévention : Vercorin innove en matière de port du casque



Si le port du casque est bien répandu chez les jeunes, il reste encore peu usité chez les adultes, alors que son utilité n'est plus à démontrer. Même si les choses changent, grâce à l'effet mode notamment, notre pays est en retard sur les Etats-Unis ou le Canada par exemple, où près de 50% des adeptes de glisse portent le casque lorsqu'ils pratiquent leur sport favori. Suite à quelques accidents mortels ayant touché des enfants, le Colorado a même rendu obligatoire le port du casque pour les jeunes skieurs et snowboarders jusqu'à 12 ans.

En Suisse, on estime à 28% le nombre des skieurs porteurs du casque. Les snowboarders sont légè-

rement plus nombreux, avec 38% de têtes intelligentes. La SUVA estime que le port généralisé du casque permettrait d'atténuer nettement plus de 5'000 accidents touchant la tête, ce qui aurait des incidences économiques de l'ordre de 50 millions de francs chaque année. Les chiffres prouvent qu'un

franc investi en matière de port du casque entraîne directement deux francs d'économie en soins de santé.

Après avoir déjà innové il y a quelques années en matière de contrôle de vitesse à ski au moyen de radars, ceci en collaboration avec la SUVA, Vercorin poursuit son effort en matière de prévention des accidents. Les porteurs de casque pourront ainsi acquérir leur carte journalière à tarif réduit de 50% (par rapport au tarif plein) les week-ends des 15-16 janvier et 26-27 mars 2011. Des tests de vitesse seront également organisés, de manière à permettre à chacun de connaître ses limites.

Big Air Bag : le free-style en toute sécurité



Installé l'an dernier, le Big Airbag a connu un succès impressionnant. Il n'était pas rare de voir une file d'attente de plusieurs dizaines de personnes au départ de la piste d'accès. Développé dans quatre grandes stations européennes pour le compte de la firme Swatch, le Big Airbag consiste en un énorme coussin d'air maintenu gonflé par un petit compresseur. Des orifices permettent un dégonflage lent lorsqu'un freestyler y atterrit,

après s'être élané sur un saut taillé de manière ad hoc.

Après avoir laissé ses bâtons en haut de la piste d'élan, il est donc possible d'effectuer toutes sortes de cabrioles – la plupart du temps des saltos avant ou arrière – en toute sécurité. Même s'il n'y a formellement pas d'âge minimal limite – les sauts se faisant sous la propre responsabilité de chacun – l'accès n'est pas recommandé aux enfants en dessous de dix ans.

Les tarifs en vigueur durant l'hiver 2010-2011

	Tarif général				Tarif indigène				Tarif bourgeois			
	Adulte	AVS	Jeune	Enfant	Adulte	AVS	Jeune	Enfant	Adulte	AVS	Jeune	Enfant
Télécabine												
Sigeroulaz (AR)	11.-	10.-	9.50	7.-	11.-	10.-	9.50	7.-	7.-	6.-	6.-	4.50
Crêt-du-Midi (AR)	18.-	16.50	15.50	10.50	18.-	16.50	15.50	10.50	11.-	10.-	9.50	6.50
Centre du Lavioz	13.-	11.-	11.-	9.-	12.-	10.-	10.-	8.-	12.-	10.-	10.-	8.-
Cartes journalières Vercorin												
Matin	38.-	34.-	33.-	24.-	35.-	31.-	30.-	22.-	21.-	19.-	18.-	13.50
Dès 11h	41.-	37.-	35.-	26.-	37.-	34.-	32.-	24.-	22.50	20.50	19.50	14.50
Dès 12h	38.-	34.-	33.-	24.-	35.-	31.-	30.-	22.-	21.-	19.-	18.-	13.50
Dès 13h	33.-	30.-	29.-	21.-	30.-	27.-	26.-	19.-	18.-	16.50	16.-	11.50
1 jour	45.-	41.-	39.-	28.-	41.-	37.-	35.-	26.-	25.-	22.50	21.-	16.-
Rabais familles : (père, mère, enfants jusqu'à 25 ans) : 4 membres et plus = 10%												
Abonnement annuel												
Anniviers	790.-	690.-	670.-	470.-	630.-	530.-	500.-	180.-	-	-	-	180.-
Vercorin	-	-	-	-	-	-	-	-	378.-	322.-	304.-	-
Anniviers Ecoliers Chalais	-	-	-	-	-	-	-	150.-	-	-	-	-
Vercorin Ecoliers St-Léonard	-	-	-	-	-	-	-	135.-	-	-	-	-
Piéton Anniviers	280.-	250.-	230.-	170.-	240.-	220.-	200.-	140.-	240.-	220.-	200.-	140.-
Piéton Vercorin	-	-	-	-	-	-	-	-	168.-	150.-	138.-	102.-
Rabais familles : dès 1'350.-, dès le 3e membre de la famille, réduction de 10% (achat groupé, justificatifs exigés)												

Abonnement Verco-Plus Adultes : + 60.- Jeunes : + 40.- Enfants : + 25.-

Cet abonnement n'est vendu qu'aux acquéreurs d'un abonnement annuel de ski acheté à Vercorin (piétons, parapentes et habitants de Vercorin exclus).



Agenda

Tous les mardis dès le 4 janvier 2011
Rando-Nocturne et Buvette de l'Etable ouverte

Tous les mercredis, descente en luge, descente aux flambeaux sur demande dès 8 personnes.

Tous les samedis de 16h00 à 17h00
Vin chaud offert au départ de la Télécabine

Samedi 18 décembre 2010
Ouverture du domaine skiable de Vercorin

Dimanche 19 décembre 2010
Ski-Test Virage Sports

Vendredi 31 décembre 2010
Nouvel An au Crêt-du-Midi avec repas et animation musicales

Sa-Di 15 et 16 Janvier 2011 et Sa-Di 26 et 27 mars 2011
Week-end spécial «Casque et sécurité»

Du 24 au 28 janvier 2011
Cours des Dames

Vendredi 4 Mars 2011
Course de Ski Alpinisme Vercorin - Crêt-du-Midi

Mariages, banquets et sorties d'entreprises : Le Crêt-du-Midi vous attend !

La remise à niveau de notre équipe de restauration nous permet de nouveau d'offrir des prestations de premier ordre pour vos mariages, banquets et/ou sorties d'entreprises. Testée l'été dernier, notre carte est à même de répondre à toutes les exigences, même les plus hautes, dans

le cadre unique du Crêt-du-Midi.

Cette offre est possible toute l'année, hormis les périodes de haute saison hivernale. Renseignements et réservations : Yanik James, directeur de la restauration au No 079 316 41 86

Recherchons retraités et étudiants pour extras

Comme chaque année, notre Société est à même de proposer quelques emplois intérimaires et/ou temporaires au sein de notre société. Nous cherchons ainsi des étudiants qui seraient d'accord de travailler 4-5 heures dans nos restaurants soit le samedi, soit le dimanche, et en haute saison. Dès 10 jours de travail, l'abonnement de ski est offert. Nous cher-

chons également quelques retraités qui seraient d'accord d'assumer les remplacements de midi sur nos installations. La aussi, nous offrons des possibilités particulières en ce qui concerne l'abonnement de ski et les repas de midi.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement auprès d'Eric-Etienne Balet, directeur.

Passez la Saint-Sylvestre au Crêt-du-Midi !

Vous désirez passer la Saint-Sylvestre dans un cadre et une ambiance exceptionnelle ? Comme tous les deux ans, le restaurant du Crêt-du-Midi vous propose de réveillonner à 2'331m d'altitude, dans un cadre relooké pour l'occasion.

Rendez-vous est donné dès 19h30 à la gare de la Télécabine où l'on vous servira une Coupe de Champagne pour agrémenter votre montée en cabine. Suite à quoi Yanik James et son équipe vous proposeront divers petits salés pour vous permettre de patienter jusqu'au passage à table sur le coup des 20h15-20h30.

Un grand buffet d'entrées vous attend, avec huîtres, saumon, foie gras, crabe & homard, charcuteries, assortiments de crudités, de salades et divers légumes. Après une viande cuisinée, les fromages vous seront à nouveau servi sous forme de buffet, avant de passer aux desserts et aux cafés.

Un DJ vous permettra de passer le cap 2010-2011 en musique jusqu'à 2 heures du matin, moment où vous sera servie la traditionnelle soupe aux oignons. La cabine vous permettra ensuite de retourner sur Vercorin. Une dernière descente est prévue pour les



noctambules à 3h45. A noter qu'en cas d'intempéries, le retour est assuré au moyen de la nouvelle dameuse à cabine qui vous transportera vers Sigeroulaz d'où les problèmes sont en général moindres. Prix



de la soirée : CHF 130.- boissons non-comprises. Demi-tarif pour les enfants en-dessous de 14 ans. Vos réservations sont prises au 027 452 29 00 (heures de bureau) ou 079 316 41 86.

MENU DU 31 DECEMBRE 2010

Apéritif

Grand buffet de hors d'œuvre

Banc de L'Ecailler Mareyeur
Brioche toastée et médaillons de foie gras de canard maison
Cuillère de salpicon de chair de crabe & homard
Duo de saumon fumé et mariné, toast et beurre
Eventail de charcuterie artisanale valaisanne
Assortiment de crudités et salades composées
Assortiment de légumes grillés marinés comme en Toscane
Et bien d'autres mets...

Pièce de filet de Boeuf de Simmental racie sur os

Et son jus façon Périgourdine
Gratinée de cardons de Genève à la truffe noire
Mijotée de légumes
Servi à table

Plateaux de fromages valaisans et ses pains

Avalanche de desserts

Coupe de mousseux valaisan
Café et mignardises

Menu CHF 130.- comprenant: repas - télécabine et animations

Fr. 180.- seulement !

Abonnements annuel enfants valable
Anniviers et Ovronnaz

**A ce prix-là, il vaut la peine de monter
prendre l'air !**